



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



La science pour la santé
From science to health

Département des Affaires Juridiques

Décision : DAJ2026-161

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

Vu le code de la recherche ;

**Vu le code général de la fonction publique
et ses textes d'application ;**

Vu le décret du 19 novembre 2025
portant maintien du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2026-96
relative à la création de l'unité mixte de recherche U 1357 ;

DECIDE :

Article 1 : Madame Esther DOS SANTOS est nommée directrice adjointe de l'unité mixte de recherche U 1357, intitulée « Innovation thérapeutique : de la physiopathologie à l'appliqué pour les pathologies neuromusculaires, la reproduction et le développement (IMPROVE) », jusqu'au 31 décembre 2030.

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 1^{er} janvier 2026.

Didier SAMUEL